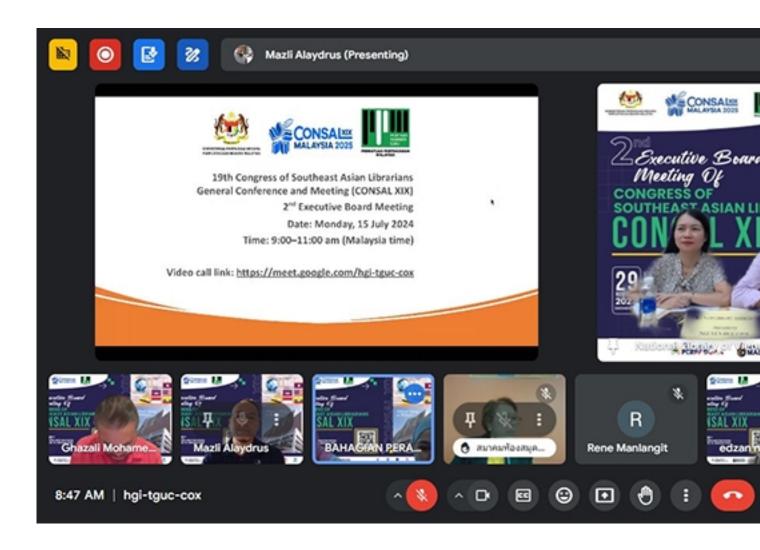
Le 15 juillet 2024, la deuxième conférence du comité exécutif du CONSAL XIX s'est tenue en ligne, sous l'égide de l'Association des bibliothèques de Malaisie et de la Bibliothèque nationale de Malaisie.



Cette conférence a rassemblé 35 délégués provenant de 10 pays membres du CONSAL, à savoir le Brunei Darussalam, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Viet Nam. La délégation vietnamienne, composée de 4 représentants, était dirigée par M. Nguyen Xuan Dung, Directeur de la Bibliothèque nationale

du Viet Nam. Lors de cette conférence, Dr Ghazali bin Mohamed Fadzil, président de l'Association des bibliothèques de Malaisie, a ouvert les débats et assuré la modération de la session.



Lors de la conférence, les délégués ont examiné et donné leur accord sur le procès-verbal de la première réunion du Comité exécutif du CONSAL XIX, qui s'est tenue en ligne le 29 novembre 2023. Les sujets discutés en profondeur lors de la deuxième conférence comprenaient:

- La promotion du processus d'enregistrement du statut juridique du CONSAL au sein de l'ASEAN, afin de renforcer la position de l'Organisation et d'encourager la participation aux activités ainsi que la recherche de programmes et projets soutenus par l'ASEAN pour le secteur des bibliothèques dans la région.
- La mise en œuvre des projets du CONSAL déjà proposés, tels que la collecte de documents d'archives sur l'organisation CONSAL, la mise à jour des archives des établissements d'enseignement et de formation dans le secteur de l'information et des bibliothèques dans les pays membres, et le développement d'une bibliothèque numérique de l'ASEAN. Les pays membres sont encouragés à continuer à fournir des documents pour ces projets et à mettre à jour les ressources sur le portail dédié.
- Les modifications à apporter à la Charte du CONSAL, en abordant plusieurs points clés : (i) le rétablissement d'un Secrétariat permanent du CONSAL dans un État membre pour soutenir les opérations régulières de l'Organisation et aider le pays hôte de l'Assemblée générale ; (ii) le paiement des cotisations du CONSAL pour couvrir les frais de fonctionnement, incluant le site internet, la gestion des réseaux sociaux, et la réalisation de projets communs ; (iii) une flexibilité concernant la durée du Congrès CONSAL, qui suit normalement un cycle de 3 ans mais peut être ajustée à 2 ans en fonction des conditions du pays hôte ; (iv) l'introduction d'un prix CONSAL pour le jeune bibliothécaire, destiné à reconnaître et encourager les jeunes professionnels engagés dans le développement du secteur de l'information et des bibliothèques dans la région.
- Enfin, une discussion a été engagée sur les préparatifs pour la troisième Conférence du Comité Exécutif du CONSAL et le XIXème Congrès Général du CONSAL prévu en 2025. Les sujets abordés incluent la conception du logo du XIXème Congrès, le programme des cérémonies d'ouverture et de clôture, ainsi que des activités culturelles. Il a également été question de la cérémonie de remise des prix du bibliothécaire exceptionnel, des thèmes des sessions plénières et parallèles, des invités et conférenciers, et des rapports clés, y compris les contributions nationales de 10 pays membres dans le programme d'ouverture du Congrès. Le Timor oriental a été invité à participer en tant qu'invité, et les frais de participation au Congrès ont été répartis en deux catégories : inscription anticipée et standard, afin d'attirer un large éventail de délégués, y compris des groupes de bibliothécaires internationaux, ASEAN et malaisiens, ainsi que des étudiants. En parallèle du programme de la conférence, le pays hôte proposera également des visites de bibliothèques et de sites pittoresques en Malaisie pour les délégués présents au Congrès.



La troisième conférence du Comité exécutif du CONSAL XIX, ainsi que le Congrès du CONSAL XIX, se déroulera en présentiel à Kuala Lumpur, en Malaisie, du 16 au 19 juin 2025.

\_\_\_\_\_

Rédaction et photos: Bui Thi Thuy